



« Varennes en photos »

Dans le cadre du FestiVarnes qu'elle organise du 17 au 25 juin 2011 l'association VVCP lance un Concours photos intitulé « Varennes en photos ».

Règlement du Concours

Les Prix

1^{er} Prix : Un appareil photo numérique / 2^e Prix : Un bon d'achat / 3^e Prix : Un bon d'achat
Un **prix spécial JEUNES** sera décerné aux scolaires âgés de 10 à 15 ans.
Pasteur. Un **prix complémentaire** sera attribué par un vote du public à la fin du festival.

Le Jury

Le jury est composé de 7 membres : **Ingrid Delberg** (photographe), Présidente du jury / **Alain Rodrigue** (Président du Photo club de Lux) / **Monique Clavé** (membre du CA de VVCP) / **Christelle Moronne** (esthéticienne) / **Frédéric Thomasset** (sculpteur) / **Walter Pétrizzo** (peintre) / Un(e) représentant(e) de la Commission municipale « Vie culturelle et associative »

Le Règlement

- 1) Ce concours est ouvert à tous à l'exclusion des membres du jury et du bureau de VVCP. Il n'est pas nécessaire de résider à Varennes-le-Grand pour concourir
- 2) Chaque concurrent peut présenter une série de 3 à 5 clichés (couleur ou noir et blanc)
- 3) Ces clichés doivent être pris à Varennes-le-Grand ou dans les environs entre 2000 et 2011
- 4) Tous les sujets sont autorisés.
- 5) Pour les portraits le concurrent doit joindre un accord écrit de la personne photographiée mentionnant qu'elle autorise la diffusion du cliché.
- 6) Les clichés seront adressés soit au siège social de VVCP (71240 Mairie de Varennes-le-Grand) soit à la Bibliothèque Municipale de Varennes-le-Grand sur CD ou en tirages papier au format A5 minimum de façon anonyme. Chaque concurrent se choisira un pseudonyme. **Chaque cliché sera uniquement identifié par un numéro de 1 à 3 (ou de 1 à 5), par le pseudonyme et, s'il y a lieu, d'un titre.** Une enveloppe cachetée sur laquelle figurera le pseudonyme contenant les coordonnées du concurrent sera jointe aux clichés. Elle ne sera ouverte qu'à l'issue des délibérations du jury.
- 7) La participation au présent concours implique que les concurrents en acceptent le règlement et qu'ils autorisent l'association VVCP à exposer et diffuser leurs clichés.
- 8) Les clichés pourront être restitués à leurs auteurs à leur demande.
- 9) La clôture du Concours est fixée le **1^{er} juin 2011.**
- 10) Les résultats du Concours seront annoncés le vendredi 17 juin à 17h30 à la Bibliothèque municipale de Varennes-le-Grand